

Rachat d'actions

Négoce sur une deuxième ligne de négoce à la SIX Swiss Exchange SA

Addendum à l'annonce de rachat du 27 juillet 2023

Se référant à l'annonce de rachat publiée le 27 juillet 2023, Logitech international S.A., Hautemorges («**Logitech**») annonce qu'elle a mandaté UBS AG de l'exécution de son programme de rachat d'actions pour un montant maximum de USD 1 milliard. L'exécution du programme de rachat d'actions par UBS SA débutera le 18 septembre 2023.

Conformément à l'article 124 al. 2 lit. a et al. 3 OIMF, Logitech a chargé UBS SA d'effectuer des rachats sur une base indépendante dans le cadre du Programme, dans les limites de certains paramètres déterminés par la Société (la «**Convention de délégation**»). La Convention de délégation ne s'applique que pendant les périodes de négociation trimestrielles au cours desquelles, en vertu des politiques de Logitech, les administrateurs, dirigeants et employés de Logitech ayant accès à des informations confidentielles de Logitech ne peuvent pas négocier de titres Logitech dans le cadre de l'information financière trimestrielle (la «**Période de restriction**»), c'est-à-dire, en principe, pendant la période commençant le 15^{ème} jour du dernier mois de chaque trimestre fiscal et se terminant deux jours après la publication des résultats de la Société.

Logitech peut suspendre ou mettre fin à la Convention de délégation à tout moment et sans indiquer de motif.

Tous les autres renseignements contenus dans l'annonce de rachat du 27 juillet 2023 restent valables.

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole Ticker
Actions nominatives de CHF 0.25 nom. chacune (ligne de négoce ordinaire à la SIX)	2.575.132	CH0025751329	LOGN
Actions nominatives de CHF 0.25 nom. chacune (deuxième ligne de négoce à la SIX)	128.212.598	CH1282125983	LOGNE
Actions nominatives de CHF 0.25 nom. chacune (Nasdaq)		CH0025751329	LOGI

Hautemorges, le 15 septembre 2023

Cette annonce ne constitue pas un prospectus au sens des articles 35 ss de la loi suisse sur les services financiers (LSFin).